





**All shaded areas should NOT be modified, as well as the following areas:**

- Sleeve Cap (NO pattern modification to the sleeve cap)
- Armhole shape
- Shoulder length
- Collar and lapel
- Neckline
- Centre front panel piece including zipper closure. Can be shortened or modified from waistline to bottom.
- The length of the jacket must be finish between the waistline and up to a maximum of 28 cm below the waistline.

**Toutes les parties grisées ne doivent PAS être modifiées, ainsi que les parties suivantes :**

- Tête de manche (AUCUNE modification du patron de la tête de manche)
- Forme de l'emmanchure
- Longueur d'épaule
- Col et revers
- Encolure
- Pièce du milieu devant incluant le système de fermeture avec fermeture à glissière. Peut être raccourcie ou modifié en bas de la taille.
- La longueur de la veste doit se situer entre la taille et jusqu'à un maximum de 28 cm. sous la ligne de taille.